

OBJET : Electrification Rurale - Programme 1982
(extensions diverses).

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir approuver le programme 1982 d'électrification rurale (extensions diverses) arrêté par la Commission des Travaux Publics qui s'est réunie le 5 Mai dernier.

La Municipalité dispose pour la réalisation de cette opération un montant de DEUX MILLIONS DE FRANCS se répartissant comme suit :

Part subventionnable

- subvention F A C E	1 326 000 F	
- Emprunt C R C A (Catég. A)	255 000 F	
- Récupération T.V.A.	119 000 F	
		1 700 000 F

Part non subventionnée

- Emprunt C R C A (Catég. B)	279 000 F	
- Récupération T.V.A.	21 000 F	
		300 000 F
	TOTAL	2 000 000 F

Je vous demande également, Mesdames et Messieurs d'approuver :

- le mode de financement ainsi que le D.C.E. qui sera présenté par la D.D.A.
- de m'autoriser à solliciter l'autorisation de réduire à 21 jours le délai de publication.
- à lancer l'appel d'offres et passer un marché négocié en cas d'appel infructueux.

Je mets la question aux voix.

LE MAIRE - Le programme de 1981 est en retard également car la D.D.A. et l'E.D.F., surpris par les demandes de toutes les communes, n'ont pas pu, dans un premier temps, faire les études.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Reçu à la Préfecture
de la Réunion le
9 Juin 1982